

COMMUNIQUE DE PRESSE N°02 /DCM/2020

Depuis quelques temps, la Côte d'Ivoire, comme tous les pays de la planète, fait face à la pandémie du Coronavirus.

Dans cette dynamique la Sotra, entreprise citoyenne a adopté un certain nombre de mesures visant à garantir à sa clientèle, des voyages en route sécurité.

Il s'agit notamment de la désinfection des autobus et du lavage des mains des voyageurs au gel hydro alcoolique.

En plus de ces mesures déjà mises en œuvre, la Sotra informe son aimable clientèle qu'à partir de ce lundi 23 mars 2020, elle procédera à la limitation des voyageurs au nombre de 50 passagers maximum par autobus.

Elle invite par ailleurs tous ses voyageurs à

- Se munir dans la mesure du possible d'un masque de protection ;
- Eviter tout contact à l'intérieur des autobus et des bateaux bus
- Eviter toute conversation pendant le voyage
- Cultiver la patience à la montée des autobus et des bateaux.

La Direction Generale de la Sotra invite également les populations abidjanaises à n'effectuer que les déplacements essentiels et tient à les rassurer qu'elle met tout en œuvre pour leur garantir des voyages en toute sécurité

Fait à Abidjan, le 22 mars 2020

La Direction Generale.